



Guide

CLUB PLUS PROPRE !

Be
WaPP

acff 



Label « Club Plus Propre »

NOUS NOUS ENGAGEONS POUR MOINS DE DÉCHETS



PARTIE 1-FAISONS CONNAISSANCE 4

Mise en contexte.....	5
La méthodologie.....	8
Le projet en autonomie ou accompagné.....	9
Méthodologie simplifiée et accompagnement réparti sur 3 ans.....	10
Les outils.....	11
La labellisation.....	11
Les conditions d'obtention du label.....	12
Les conditions d'utilisation du label.....	13

ANNEXES-PARTIE 1 14

PARTIE 2-S'INFORMER ET S'ENGAGER..... 22

La TEAM, leader du projet !.....	23
La direction s'engage, bien sûr !.....	27
La plate-forme.....	28
Le dossier papier.....	30
La médiathèque.....	30
E-learning.....	31
Matériel.....	31

ANNEXES-PARTIE 2 32

PARTIE 3-LET'S GO !..... 34

Planifier.....	35
Faire.....	39
Vérifier.....	44
Agir.....	45

ANNEXES-PARTIE 3 46

PARTIE 1

FAISONS CONNAISSANCE

Dans cette partie 1, vous trouverez les informations générales du projet Club Plus Propre. Nous y abordons ses objectifs, sa méthodologie, ses outils et son fonctionnement.

Dans les annexes de la partie 1, vous trouverez :

- le formulaire de candidature / la fiche d'identité du club ;
- la grille d'évaluation du projet Club Plus Propre ;
- la liste des dépenses éligibles.



PROPRE
PROPRE
PROPRE
PROPRE

1. MISE EN CONTEXTE

1.1. OBJECTIFS DU PROJET

- Faire de la propreté et du tri des axes prioritaires dans les clubs de foot.
- Permettre aux clubs de montrer l'exemple aux jeunes en matière de gestion des déchets de manière pratique et ludique.
- Impliquer les entraîneurs et la direction, les joueurs et leur famille ainsi que le personnel d'entretien dans un projet commun à portée sociétale, éducative et environnementale.

La labellisation « Club Plus Propre » est une méthodologie qui permet d'aider les clubs de football amateur à mettre en place un plan d'actions alliant **propreté, tri et prévention des déchets** et de s'inscrire dans une démarche globale de gestion des déchets. Le programme comprend non seulement un accompagnement personnalisé mais également la possibilité d'obtenir une aide financière pour améliorer les infrastructures de propreté et de tri au sein de votre club de foot et la mise à disposition d'outils didactiques et de matériel pour organiser des actions de ramassage de déchets.

À la clé du programme, votre club pourra être labellisé « Club Plus Propre » et fera donc partie de ces clubs qui réduisent leurs déchets à la source, qui les trient pour qu'ils soient parfaitement recyclés et qui mettent tout en œuvre pour éviter qu'ils ne se retrouvent au sol ou abandonnés en pleine nature.

1.2. PARTENARIATS



Dans un contexte d'économie circulaire et de préservation de l'environnement, l'asbl Be WaPP et l'ACFF, l'Association des Clubs Francophones de Football, ont décidé de s'associer pour financer ce projet.

1.3. À QUI S'ADRESSE LE LABEL ?

- L'initiative est proposée à tous les clubs de foot amateur situés en Wallonie.
- Les actions visent les abords des terrains, les espaces partagés (tribunes, vestiaires, buvettes, etc.) ainsi que les abords du club de football.

1.4. LE PRINCIPE

- Le club constitue une « TEAM » représentative des membres du club de foot et réalise un état des lieux de la situation en matière de propreté et de tri.
- Après avoir identifié les problèmes, elle met sur pied un plan d'actions avec l'aide d'un accompagnateur de terrain.
- Durant toute la saison de football, le club veille à mettre en œuvre son plan d'actions et informe ses membres.
- En fin d'année, le club évalue les résultats de ses actions et réfléchit aux pistes de pérennisation du projet.
- Une évaluation externe offre la possibilité d'être labellisée « Club Plus Propre ».

1.5. CONDITIONS POUR SE LANCER DANS LA DÉMARCHE « CLUB PLUS PROPRE »

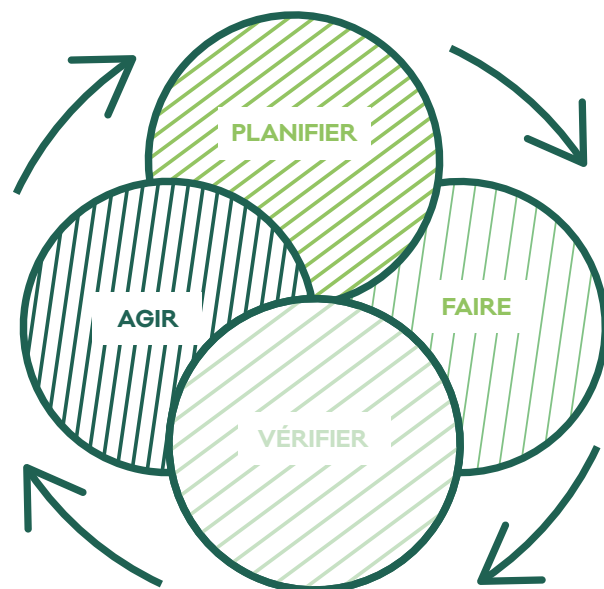
- Bénéficier du soutien de la direction du club.
- Mettre en place une équipe représentative, reconnue et soutenue dans sa mission : la TEAM Club Plus Propre. Cette TEAM portera le projet tout au long de la saison et sera composée de joueurs, d'entraîneurs, de la direction, d'un membre du personnel d'entretien, de parents, etc.
- S'engager dans un processus d'amélioration de la gestion des déchets pour un cycle de 3 saisons.



2. MÉTHODOLOGIE

Dans sa démarche, le club suit le cycle « Planifier – Faire – Vérifier – Agir » représenté par la roue de Deming.

Chaque club entreprend, par saison, au moins une action dans chaque pilier (prévention, tri et propreté). Dans une optique d'amélioration continue, ces actions peuvent s'ancrer dans le quotidien du club, lors de moments « extraordinaires » (e.g. stage, tournoi, ...), mais aussi en dehors du club en partenariat avec le voisinage, la commune, etc.



A. PLANIFIER

1^{er} Audit

Réalisation d'un « audit propreté – tri – prévention » par le club, sur base d'une démarche proposée et flexible.

C. VÉRIFIER

2^{ème} audit

En se basant sur les objectifs de son plan d'actions, chaque club vérifie les résultats de ses démarches et procède à une auto-évaluation via un 2^{ème} audit.

B. FAIRE

Plan d'actions

Définition, planification des différentes étapes et mise en œuvre par le club d'un plan d'actions cohérent et reposant sur des objectifs spécifiques, mesurables, atteignables et réalisables.

D. AGIR

Amélioration continue et partage

Chaque club recommence un cycle dans une logique d'amélioration continue. Les bonnes pratiques identifiées dans les clubs engagés sont partagées dans une optique de généralisation et d'adaptation de la démarche dans d'autres clubs.

3. PROJET AUTONOME OU ACCOMPAGNÉ

Chaque année, un certain nombre de clubs sont sélectionnés à la suite d'un appel à candidatures sur base d'un formulaire à remplir. Ce choix s'opère principalement sur base de la motivation des clubs candidats, de la qualité de la candidature et de l'implication du club dans un projet à portée environnementale. Dans le cas où des candidatures seraient à départager, celles-ci le seront de façon à représenter de manière équitable chaque région et chaque taille de club.

TABLEAU 1 - GRILLE D'ÉVALUATION DES CANDIDATURES

Motivation du club pour le projet Club Plus Propre	/10
Qualité de la candidature (détails, la candidature est-elle complète ?)	/5
Implication du club dans un projet à portée environnementale	/5
TOTAL	/20



Les clubs sélectionnés

Les clubs sélectionnés bénéficient de l'accompagnement d'un expert de terrain, d'un suivi personnalisé ainsi que d'un soutien financier pour mettre en place leur plan d'actions.



Les clubs non-sélectionnés

Les clubs non-sélectionnés qui souhaitent malgré tout s'engager sur la voie d'un club plus propre sans accompagnement extérieur peuvent fonctionner en toute autonomie en suivant la méthodologie expliquée sur la plate-forme dédiée à cette initiative.

STOP
STOP
STOP
STOP
STOP



4. MÉTHODOLOGIE SIMPLIFIÉE ET ACCOMPAGNEMENT RÉPARTI SUR 3 ANS

Une phase-pilote se tiendra durant la saison 2022-2023 avec 20 clubs sélectionnés.

L'accompagnement proposé aux clubs se veut dégressif afin de les guider vers l'autonomie. Cet accompagnement se décline en périodes sur le terrain (environ 1 demi-jour par année) et en périodes de suivi administratif (soutien téléphonique et par mail).

NB : la répartition entre les périodes sur le terrain et le temps de suivi administratif peut varier d'un club à l'autre en fonction de la réalité et des besoins de celui-ci (à l'appréciation de l'accompagnateur de terrain).

11

5. LES OUTILS

Accessibles à tous :

- une **plate-forme en ligne** (monclubpluspropre.be) permet de suivre l'état d'avancement de son projet et d'avoir sous la main tous les outils disponibles ;
- un **dossier pédagogique** d'accompagnement est à la disposition des clubs et une **boîte à outils** est disponible sur la plate-forme.



Pour les clubs accompagnés uniquement :

- un **accompagnement de terrain** et un suivi personnalisé ;
- une **bourse** de 1.000€ permet de financer des infrastructures de propreté/ tri/ prévention¹ ;
- un **kit « coup d'envoi »** pour démarrer le projet sur de bonnes bases.

¹Pour plus d'infos, consultez la liste des dépenses éligibles

6. LA LABELLISATION



Une évaluation externe est proposée à plusieurs moments dans le processus. Selon les résultats obtenus, le club pourra être labellisé « Club Plus Propre ».

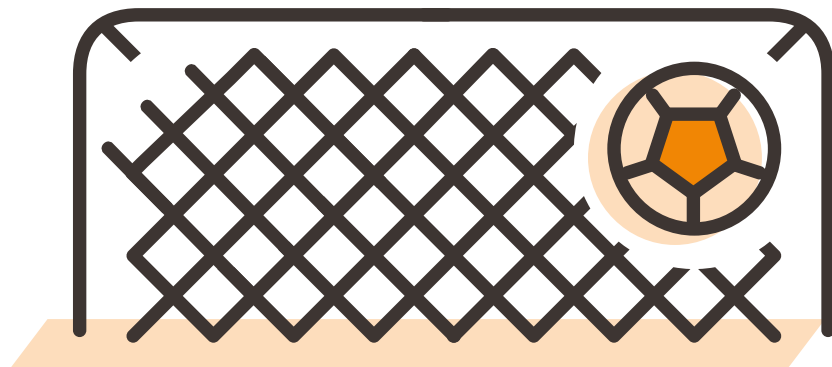
Au-delà des scores, le plus important reste la démarche entreprise. Un discours encourageant et motivant est favorisé. Les initiatives, même non abouties dans l'immédiat, sont valorisées via un prix d'encouragement. Les clubs qui ont atteint un résultat sont distingués et célébrés.

La labellisation est proposée pour :

- reconnaître les efforts entrepris (reconnaissance par un organisme externe), et récompenser toutes les parties prenantes ;
- communiquer vers un public interne (vers l'ensemble du personnel, les membres, les parents, etc.) et externe (avec une reconnaissance à la clé) et ainsi sensibiliser d'autres acteurs (commune, voisinage, autres clubs de foot...) ;
- dynamiser une mise en action et/ou entretenir une dynamique entreprise en se fixant un objectif ;
- offrir un regard externe aux clubs, une perspective complémentaire et inspirante pour aller plus loin.

7. LES CONDITIONS D'OBTENTION DU LABEL

- Adopter une **méthodologie participative, active et responsabilisante**.
- Adopter une démarche d'**amélioration continue** qui suit le cycle « planifier – faire – vérifier – agir » durant 3 ans.
- Impliquer les différentes parties prenantes du club et mettre en place des **actions de sensibilisation** mais aussi une **réflexion quant à la pérennisation** du projet.
- Mettre en place un **plan d'actions cohérent** en fonction des constats identifiés lors de l'audit.
- Mener au minimum une action de **prévention des déchets**, une action de **tri**, et une action concernant la **propreté** dans le club.
- Atteindre des résultats suffisants par rapport aux objectifs du plan d'actions. Ces objectifs viseront une **amélioration concrète de la propreté et du tri** au sein et/ou aux abords du club.
- Assurer une **communication** claire, accessible et adaptée au(x) public(s) concerné(s), en interne et vers l'extérieur, concernant les actions entreprises et les résultats obtenus.



8. LES CONDITIONS D'UTILISATION DU LABEL

Le label « Club Plus Propre » est une propriété de Be WaPP et de l'ACFF. Ils sont les seuls organismes qui peuvent officiellement l'octroyer, en concertation avec le responsable de l'accompagnement de terrain.

- L'obtention et l'utilisation du label sont gratuites pour les clubs.
- Le club attend la confirmation de l'octroi du label avant de l'utiliser.
- Chaque utilisation du label spécifie l'année d'octroi (e.g. Club Plus Propre 2020) ou les années d'octroi (e.g. Club Plus Propre 2020, 2021, 2022).
- Sur une page Internet, la mention du label est toujours accompagnée d'un lien hypertexte renvoyant vers le site monclubpluspropre.be.
- Sur les réseaux sociaux, la mention du label est toujours accompagnée des hashtags **#bewapp**, **#acff**, **#clubpluspropre** et **#walloniepluspropre**, et des tags **@be_wapp** et **@acff_asbl**.

ANNEXES

1. FORMULAIRE DE CANDIDATURE/ FICHE D'IDENTITÉ DU CLUB

(À REMPLIR OBLIGATOIREMENT SUR LE SITE WEB)

LE CLUB

Nom du club			
Matricule du club			
Adresse		Numéro	
Code Postal		Localité	
Commune		Province	
Numéro de téléphone			
Email			

CORRESPONDANT QUALIFIÉ – PERSONNE EN CHARGE DU PROJET

Nom		Prénom	
Numéro de téléphone			
Email			

AUTRE PERSONNE DE CONTACT (SI DIFFÉRENTE DU CORRESPONDANT QUALIFIÉ)

Nom		Prénom	
Numéro de téléphone			
Email			

COMPOSITION DU CLUB

Nombre de terrain de football utilisés		Nombre de vestiaires	
Nombre d'équipes total			
Nombre de joueurs affiliés			
Nombre de joueurs entre 5 et 11 ans (U6 à U11)			
Nombre de joueurs entre 12 et 17 ans (U12 à U16)			
Nombre de joueurs de 18 et plus (U19 et +)			

IMPLICATION DU CLUB

Lors des 3 dernières saisons, avez-vous participé à un autre projet sur la thématique des déchets et/ou à portée environnementale ?	Oui/ Non. Si oui, le(s)quel(s) ?
---	----------------------------------

MOTIVATIONS DU CLUB

Pourquoi désirez-vous mettre en place le projet Club Plus Propre dans votre club ?	
La participation au projet Club Plus Propre a-t-elle le soutien de la direction du club ?	Oui/ Non

PROPRETÉ ET TRI

PROPRETÉ - DANS LES INFRASTRUCTURES DU CLUB

Menez-vous des actions particulières pour la propreté dans les infrastructures du club ?	Oui/ Non. Si oui, la(les)quelle(s) ?
À combien évaluez-vous la propreté dans les infrastructures du club ?	/10

TRI DES DÉCHETS - DANS LES INFRASTRUCTURES DU CLUB
(Terrain(s), espaces partagés, tribunes, parking)

Avez-vous déjà instauré le tri dans votre club ?	Oui/ Non
Si oui, quelles sont les fractions que vous triezy actuellement ?	Cochez les cases correspondantes ci-dessous ☐ PMC + Nombre de sacs/ semaine en période normale (non Covid) ☐ Mégots de cigarette ☐ Papier/ carton ☐ Verres ☐ Autres:

PROPRETÉ - DANS L'ESPACE PUBLIC, EN DEHORS DU CLUB

L'espace public concerne les zones entourant le club, mais qui n'en font pas partie.

À combien évaluez-vous la propreté dans l'espace public autour des infrastructures du club ?	Échelle de 1 à 10: 1= très sale et 10= très propre /10
La commune a-t-elle placé des poubelles en dehors du club ?	Oui/ Non
Menez-vous des actions particulières pour la propreté dans l'espace public autour des infrastructures du club ?	Oui/ Non. Si oui, la(les)quelle(s) ?
Avez-vous des commentaires par rapport au projet ?	

2. GRILLE D'ÉVALUATION DU PROJET CLUB PLUS PROPRE

Le club veillera à mener au minimum une action prévention, une action tri, et une action propreté par saison. Outre les résultats, la démarche est aussi à prendre en considération !

Cette grille sera complétée en fonction des résultats collectés lors des audits externes et internes, de l'autoévaluation et du rapport, réalisés et communiqués par la TEAM.

RÉSULTATS OBTENUS

En termes d'amélioration de la propreté, du tri et de la prévention. 100 points sur un total de 200 sont affectés aux résultats concrets.

Le terrain et ses abords sont propres - cf. audit	/10
Les lieux partagés sont propres - cf. audit	/10
Les abords du club sont propres - cf. audit	/10
Le tri sur les abords du terrain s'est amélioré - cf. audit	/10
Le tri dans les lieux partagés s'est amélioré - cf. audit	/10
Le tri aux abords du club s'est amélioré - cf. audit	/10
Les actions de prévention se développent - cf. audit	/30
Projet « Coup de cœur »	/10
TOTAL	/100

DÉMARCHE

100 points sur un total de 200 sont affectés à la démarche reprenant: le niveau d’implication, la cohérence du projet, la sensibilisation, la communication autour du projet ainsi que sa pérennisation

NIVEAU D’IMPLICATION	
Implication de la TEAM	/10
Implication de l'ensemble de la communauté dans le projet <i>En dehors du Grand Nettoyage, engagement en tant qu’Ambassadeur de la Propreté et autres événements de ramassage exclus</i>	/10
Implication d'autres acteurs ? <i>Voisins, commune, province, intercommunale, autres partenaires</i>	/10
Participation au « Grand Nettoyage », engagement en tant qu'Ambassadeur de la Propreté ou autre événement de ramassage	/10
TOTAL	/40
COHÉRENCE DU PROJET	
La cohérence du projet est assurée par une TEAM établie, connue et reconnue	/5
Les aménagements choisis et l'acquisition de matériel sont en lien avec le plan d'actions établi	/5
L'utilisation de matériaux de récup'/durables/locaux a été privilégiée autant que possible	/5
Les aménagements sont 'aboutis' / Les actions ont été mises en place concrètement	/5
TOTAL	/20
SENSIBILISATION	
Des actions de sensibilisation à la problématique des déchets ont été réalisées	/10
TOTAL	/10
COMMUNICATION (SUR LE PROJET)	
Le club a communiqué:	
En continu	/2

Vers ses différents publics <i>Joueurs, entraîneurs, autres membres du personnel, parents, voisins, commune</i>	/2
En activant différents médias <i>Affichage, réseaux sociaux, télé/radio, site web/blog, autres</i>	/2
En créant le moins de déchets possible	/2
Avec son accompagnateur de terrain et Be WaPP/ ACFF <i>Disponibilité, respect des délais, usage des logos, ouverture...</i>	/2
TOTAL	/10
STRUCTURATION ET PÉRENNISATION DU PROJET	
Existence d'une TEAM correspondant au profil idéal	/4
Organisation structurée de la TEAM: répartition claire des rôles et communication efficiente	/4
Soutien de la direction	/4
Motivation et réflexion menée par la TEAM pour pérenniser le projet	/4
Inscription de la démarche dans le projet du club	/4
TOTAL	/10
NOTE GLOBALE	/200
NOTE GLOBALE %	%

En fonction de la note globale, nous attribuerons le label «Club plus Propre » selon cette échelle :



0 % - 59 %
Prix d’encouragement



60 % -100 %
Label Club Plus Propre

Au-delà des scores, l’important, c’est la démarche entreprise. Un discours encourageant, motivant, est favorisé. Les initiatives, même non abouties dans l’immédiat, sont valorisées via un prix d’encouragement. Les clubs qui ont atteint un résultat satisfaisant sont distingués et célébrés.

3. LISTE DES DÉPENSES ÉLIGIBLES

1. CONDITIONS GÉNÉRALES

Chaque club sélectionné pour participer au projet de labellisation « Club Plus Propre » qui enverra un plan d'actions de qualité (élaboré sur base des constats de son audit) à son accompagnateur de terrain et qui le fera valider par celui-ci dans les temps, pourra prétendre à une bourse visant l'achat de matériel de propreté/tri/prévention.

- L'enveloppe globale de la bourse du club est de 1.000€.
- Les dépenses éligibles doivent être en lien avec les constats mis en avant lors de l'audit réalisé en début de projet et correspondre aux actions réalisées.
- Les dépenses doivent nécessairement avoir un lien avec une action propreté/tri ou prévention en vue de réduire les déchets sauvages et les dépôts clandestins.
- **Toute dépense devra être approuvée avant l'achat dudit matériel** par l'accompagnateur de terrain.
- Lors de l'acquisition du matériel, l'utilisation de matériaux recyclés et/ou réutilisés sera à privilégier.
- Les dépenses liées à l'achat de matériel seront pré-financées par le club après approbation.
- Be WaPP remboursera le club sur base des preuves de paiement (factures).
- Le club s'engage à choisir son fournisseur « en bon père de famille » après avoir analysé le rapport qualité/ prix du produit.

2. MATÉRIEL DE PRÉVENTION

Max. 25% de l'enveloppe globale et pour autant que le matériel financé permette d'éviter que des déchets ne se retrouvent sur le sol aux abords du club.

- Matériel permettant la prévention des déchets. Par exemple : gourde, boîte à tartines et emballage réutilisable, boîte à collation ...
- ✗ Exclu : collations ou ingrédients consommables, fontaine à eau.

3. INFRASTRUCTURES DE PROPRETÉ ET DE TRI

- Pelle, brouette, ramassette, et autre matériel de « gros » nettoyage.
- Poubelle (ordures ménagères) extérieure pour les lieux partagés.
- Poubelle de tri (ordures ménagères, PMC et papiers-cartons) pour les lieux partagés et/ou les couloirs.
- Chariot d'entretien permettant un tri ou une évacuation des déchets plus efficace.
- Matériel permettant de customiser les poubelles (peinture, bois, couvercle, socles...).
- Cendrier et cendrier de vote.
- Panneau « chewing-gum ».
- ✗ Exclu : paillason, matériel de nettoyage sans lien direct avec les déchets.

4. OUTILS POUR MIEUX COMMUNIQUER SUR LES ACTIONS

- Affiche, charte, panneau, autocollant, banderole de communication et/ou de sensibilisation.
- T-shirt et autre équipement pour mettre en avant la TEAM.
- Nudging pour induire le bon comportement aux abords des poubelles.

NB : N'oubliez pas que du matériel est disponible gratuitement chez Be WaPP (par exemple : cendriers de poche, affiches...) : Boutique du propre - Be WaPP
La bourse devra être dépensée sur l'année civile (à cheval sur la première année scolaire -de janvier à juin- et la deuxième année scolaire -de septembre à décembre- d'implication dans le projet). Ce qui ne sera pas dépensé sera perdu.



PARTIE 2

S'INFORMER ET S'ENGAGER

La partie 2 se focalise sur les membres qui porteront le projet au sein du club ainsi que sur ce qui est mis à votre disposition pour réaliser les étapes jusqu'à l'obtention du label Club Plus Propre.

Dans les annexes de la partie 2, vous trouverez :

- l'affiche de recrutement de la team;
- la déclaration d'engagement de la TEAM;
- la déclaration d'engagement de la direction.



TEAM
TEAM
TEAM
TEAM
TEAM

1. LA TEAM, LEADER DU PROJET!

LA « TEAM » ?

Il s'agit de l'équipe qui va suivre l'ensemble des étapes de la démarche et qui portera le projet au sein du club.

N'hésitez pas à lui donner un nom !

Peut-être avez-vous déjà une équipe projet ou une éco-team au sein de votre club ? Dans ce cas, il est sans doute **plus efficace de lui confier cette mission de labellisation. À vous de voir !**

1.1. ÉTAPE 1 : COMPOSER LA TEAM

La TEAM va suivre l'ensemble des étapes de la démarche : l'enjeu de cette équipe et son rôle sont déterminants. Chaque membre de la TEAM compte !

La TEAM idéale est :

- 1 Représentative des membres d'un club de foot :**
Ces différents membres sont, dans l'idéal, présents en juste proportion par rapport à la **composition de la population du club**.
- 2 Stable :** Vu que le défi de la propreté publique et du tri est un objectif à long terme, il est essentiel qu'une partie de la cellule soit **stable sur plusieurs années pour assurer la continuité des démarches**.
- 3 Dynamique :** La composition de la TEAM sera, en partie, renouvelée chaque année **en raison des mouvements d'allées et venues dans le club** : arrivées et départs de joueurs, d'entraîneurs, d'autres membres du personnel, etc.

Par ailleurs, la TEAM idéale est :

- **Volontaire :** La participation à la « TEAM » est **délibérée**.
- **Engagée :** Chaque membre de la « TEAM » doit participer activement à **au moins 75 % des réunions**.
- **Reconnue :** La « TEAM » est acceptée par tous les acteurs du club dans son existence, sa composition et sa mission. **Le rôle de la direction dans cette reconnaissance est essentiel**.
- **Organisée :** La « TEAM » se structure :
 - **définition du rôle et des responsabilités** de chacun ;
 - décision quant au mode de prise de décision qui idéalement est le plus **collaboratif et démocratique** possible ;
 - planification des réunions, **consignation des décisions** ;
 - définition d'**objectifs** ;
 - évaluation des **réalisations**, etc.
- **Soutenue :** Tout au long de sa mission, la « TEAM » est **aidée en interne, par la direction du club**. Par exemple : mise à disposition d'un **local**, d'un **espace propre**, de **valves d'affichage**, de **matériel divers**, soutien à l'**accès à l'information**, **disponibilité**, **écoute**, **conseil**...

- **Accompagnée :** Tout au long de sa mission, la « TEAM » est encouragée par son **accompagnateur de terrain de chez Be WaPP ou de l'ACFF**.
- **Ouverte :** Consciente des liens entre le club et son environnement, la « TEAM » élargit sa **perspective au quartier** dans lequel le club se trouve, à **ses voisins**, à **sa commune**, à **la province**, à **la région**, à **d'autres clubs inscrits dans la même démarche**, à l'intercommunale de gestion des déchets, etc.
- **Collaboratrice :** Consciente que l'action menée en interne est un maillon essentiel dans un mouvement plus large, la « TEAM » **s'engage à partager ses expériences et bonnes pratiques** dans un but de diffusion et d'essaimage.

**DÉPLOYEZ VOTRE CRÉATIVITÉ
POUR RECRUTER VOS PERLES RARES !**



Conseil : Une affiche de recrutement est mise à votre disposition dans la boîte à outils !



1.2. ÉTAPE 2 : BIENVENUE DANS LA TEAM

Organisez une première réunion d'information entre les différents membres de la TEAM. Pas à pas, votre accompagnateur de terrain vous soutient dans les démarches de/d' :

- **audit de propreté-tri-prévention de votre club.** En bref, vous réalisez un état des lieux de la propreté et du tri dans votre club, et sur base de cela, vous définissez votre propre plan d'actions selon les besoins de votre club ;
- **réalisation de votre plan d'actions ;**
- **mesures des résultats de vos initiatives en fin d'année.**

La TEAM, elle fait tout alors ?

Pas du tout ! Vous coordonnez et gardez une vue d'ensemble du projet.

Vous êtes un peu son **cerveau**, mais rien ne vous empêche de **participer aux activités !**

Une fois votre TEAM composée, répartissez-vous les différentes fonctions nécessaires au projet :

- **coordinateur/trice du projet ;**
- **secrétaire ;**
- **responsable du budget ;**
- **responsable de la communication interne** (soigner l'ambiance au sein de la TEAM, apaiser les tensions ou frustrations) ;
- **responsable de la communication externe** (auprès des entraîneurs, des joueurs, des membres du personnel administratif / de nettoyage / de cuisine...) ;
- **responsable logistique et matériel ect.**

1.3. ÉTAPE 3 : SIGNER LA DÉCLARATION D'ENGAGEMENT DE LA TEAM

Après avoir pris connaissance des missions et du rôle de la TEAM, **complétez la déclaration d'engagement** et faites-la **signer par chacun de ses membres** afin de vous engager officiellement dans la démarche « Club Plus Propre ». Uploadez-la ensuite sur la plate-forme www.monclubpluspropre.be.



2. LA DIRECTION S'ENGAGE, BIEN SÛR !

Organisez un rendez-vous entre la TEAM et la direction du club et invitez-la à signer sa déclaration d'engagement.

Dans l'**onglet progression de la plate-forme**, vous trouverez un modèle de charte d'engagement de la direction.

Sa signature permettra de formaliser l'inscription dans le processus au début de la démarche.

Pour le bon fonctionnement du projet, il est **primordial** que la direction soit tenue au courant de l'**évolution du projet tout au long du processus.**

Le kit « coup d'envoi » est envoyé aux clubs sélectionnés. Il est composé de différents outils pour bien démarrer le projet avec entre autres, la bâche Club Plus Propre à accrocher à l'entrée du club ou à un endroit bien visible.

Elle a pour but d'**informer vos membres et le public du club** que vous participez au projet Club Plus Propre. Elle mesure 3x1m.

4. LA PLATE-FORME

La plate-forme « monclubpluspropre.be » est un réel outil pour vous aider à concrétiser votre démarche « Club Plus Propre ».

Elle reprend l'ensemble des **fiches-outils** et des documents nécessaires à la démarche. Elle vous offre également :

- **un outil** pour vous aider dans la progression de votre plan d'actions ;
- **un espace** pour télécharger et rassembler vos documents ;
- **un mur** de partage pour pouvoir communiquer avec les autres clubs participants au projet.

À l'issue de l'appel à candidatures, rendez-vous sur la **page « connexion »** pour accéder à votre **espace personnel**. Sur cette page, vous pourrez créer un **compte avec une adresse mail et un mot de passe**.

Une fois connecté sur votre espace personnel, vous trouverez :

- **dans la marge de gauche** : votre nom, le nom de votre club ainsi que vos personnes de contact ;
- **en haut de l'écran** : les 6 onglets décrits ci-dessous.

4.1. MON COMPTE

Dans cette partie, vous devrez remplir quelques **informations sur votre club** et sur **votre TEAM**. Prenez le temps de la **compléter** avant de rentrer dans le vif du sujet !

- **Cette fiche doit être mise à jour tout au long du projet** (personne de contact et membres de la TEAM).

4.2. PROGRESSION

Dans cet onglet, vous retrouverez la liste de **vos missions** décrites **étape par étape**.

Dans chaque **étape**, vous trouverez le récapitulatif de vos missions dans le **cadre vert**. Vous pouvez naviguer vers la droite et vers la gauche dans la liste de missions grâce aux flèches.

- **Attention, veillez à bien sauvegarder votre avancement au fur et à mesure !**

4.3. IMPLANTATION

Importez ici les **plans d'infrastructure de votre club**. Pour avoir une vue d'ensemble de la situation en matière de gestion de déchets, ajoutez-y les **poubelles existantes** ainsi que les zones « **problématiques** » et « **à surveiller** ».

4.4. MUR DE PARTAGE

À chaque étape du processus, partagez votre expérience à **travers une photo, un commentaire ou un récit d'expérience**. L'objectif de ce projet est aussi de **communiquer et d'échanger vos bonnes pratiques** avec les autres clubs engagés dans le projet.

4.5. DOCUMENTS

Dans cet onglet, **uploadez l'ensemble des documents** que vous devez remplir au cours du projet.

4.6. BOÎTE À OUTILS

Retrouvez-ici la FAQ et l'ensemble des documents utiles au projet : **fiches-outils, formulaires, documents concernant la bourse**.

5. LE DOSSIER PAPIER

Dans ce dossier, vous trouverez l'ensemble des **fiches-outils et formulaires** disponibles sur la plate-forme. Nous vous invitons à compléter les **documents repris dans les annexes directement en ligne**.

6. LA MÉDIATHÈQUE

N'hésitez pas à parcourir la médiathèque en ligne :

<https://www.bewapp.be/mediatheque/>.

Elle recense plus de 300 références en lien avec les déchets : **livres, dossiers pédagogiques, fiches-outils, vidéos...**

**STOP
STOP
STOP
STOP**

7. E-LEARNING

Pour trier correctement, tout le monde doit apporter sa pierre à l'édifice : les joueurs et les entraîneurs, mais aussi tous les autres membres du club.

Apprenez à trier en ligne et ce, de façon ludique avec le **module d'apprentissage en ligne de Fost Plus** disponible sur :

http://e-learn.fostplus.be/ecoles/story_html5.html.

Il s'agit d'une manière **simple et ludique** de s'approprier les règles de tri. Ce module est une **mise en situation pour les bâtiments scolaires**, mais contient de nombreuses informations supplémentaires sur **le tri, le recyclage et la gestion des déchets** qui peuvent également s'appliquer à un club de football.

Retrouvez également dans la section «Écoles» du site de Fost Plus des **publications, des guides de tri et d'autres informations intéressantes** : <https://www.fostplus.be/fr/trier-recycler/tri-hors-du-domicile/les-bons-gestes-de-tri-dans-votre-ecole>.

8. MATÉRIEL

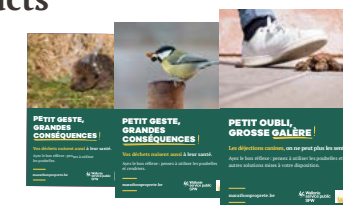
La Boutique de tri de Fost Plus

Découvrez la Boutique de tri de Fost Plus. Elle regroupe des affiches, des autocollants et les règles de tri que vous pouvez commander gratuitement : <https://shop.fostplus.be/fr/la-boutique-de-tri/products>



La Boutique du propre de Be WaPP

Commandez gratuitement des cendriers de poche, des poubelles de voiture, du matériel de sensibilisation et de ramassage sur la boutique du propre de Be WaPP :



<https://www.bewapp.be/proprete-publique/boutique/?type%5B%5D=assoc>

TO DO LIST

- ✓ **Composer la TEAM**
- ✓ **Signer la déclaration d'engagement de la TEAM**
- ✓ **Faire signer la déclaration d'engagement en ligne à la direction**
- ✓ **Compléter la fiche d'identité du club sur la plate-forme**



PROPRETÉ & CLIMAT MÊME COMBAT !

Rejoins la team
& fais la différence

Be
WaPP acff 



SAISON :

DÉCLARATION D'ENGAGEMENT DE LA TEAM !

NOUS SOUSSIGNÉS, DÉCLARONS PORTER LA DÉMARCHE «CLUB PLUS PROPRE»
EN TANT QUE MEMBRE DE LA TEAM DU CLUB

En tant que TEAM, nous nous engageons à mener ensemble, dans le respect du club et de son organisation, notre mission pour un Club Plus Propre. Nous nous engageons à mettre tous les moyens raisonnables en oeuvre pour la réussite de nos objectifs communs et du projet de labellisation.

Be
WaPP acff 



SAISON :

DÉCLARATION D'ENGAGEMENT DE LA DIRECTION !

NOUS SOUSSIGNÉ·E, MADAME/MONSIEUR
DÉCLARE SOUTENIR LA DÉMARCHE «CLUB PLUS PROPRE»
EN TANT QUE DIRECTEUR·RICE DU CLUB

En tant que TEAM (nom du club), nous nous engageons à mener ensemble, dans le respect du club et de son organisation, notre mission pour un Club Plus Propre. Nous nous engageons à mettre tous les moyens raisonnables en oeuvre pour la réussite de nos objectifs communs et du projet de labellisation.

Be
WaPP acff 

PARTIE 3

LET'S GO !

C'est parti !

Lancez-vous dans le vif du sujet et agissez ensemble pour être labellisé « Club Plus Propre » en 4 étapes :

Planifier / Faire / Vérifier / Agir

Dans les annexes de la partie 3, vous trouverez :

- les formulaires de récolte de données :
 - le formulaire « Place aux chiffres » ;
 - le sondage « À vos ressentis » ;
 - le diagnostic de propreté et de tri.
- l'outil état des lieux des poubelles et des zones clés ;
- une liste d'exemples d'actions à mener ;
- des idées d'action de communication ;
- le formulaire Plan d'Actions ;
- une fiche action ;
- le bilan du plan d'actions et suivi ;
- le formulaire d'autoévaluation ;
- le formulaire de demande de bourse.



1. « PLANIFIER »

Afin d'avoir une vue globale de l'amélioration de la situation, il est fortement conseillé que la démarche d'audit **soit globale et vise les 4 lieux suivants** :

-
- le **terrain et ses alentours** ;
 - les **lieux partagés et couverts** :
Vestiaire, WC, douche, buvette, etc. ;
 - les **abords du club**. C'est-à-dire, des zones ne faisant pas **partie intégrante du périmètre du club**, mais entourant ce dernier. Par exemple, les trottoirs et les rues adjacentes au club ;
 - les **tribunes**.
-

Deux types d'audit sont menés en parallèle : l'audit externe et l'audit interne.

1.1 UN AUDIT EXTERNE

L'audit externe vise à obtenir des **mesures** de la **propreté et du tri** dans votre club de foot. Il sera réalisé par votre accompagnateur de terrain en vue de mesurer les progrès. Ces mesures auront lieu en début (1ère mesure) et en fin de saison (2ème mesure), et seront menées dans **chaque type de lieu** :

- le terrain et **ses alentours** ;
- les lieux partagés : **vestiaire, WC, douche, buvette, etc.** ;
- les **abords** du club ;
- les **tribunes**.

1.2 UN AUDIT INTERNE

L'audit interne sera réalisé par la **TEAM** qui mènera l'enquête **au sein du club**. Elle se chargera de l'**état des lieux** et de la **récolte des données**. L'ensemble de ces informations formeront un **fondement sur base duquel le plan d'actions pourra être construit**. L'audit interne est composé des éléments décrits ci-dessous.

1.3 RÉCOLTE DE DONNÉES

En fonction du **temps disponible** et de la **situation particulière** de votre club, pour avoir une **bonne idée de la situation**, il vous est demandé de récolter des données au minimum sur 4 tronçons, un dans chaque type de lieu :

- le terrain et **ses alentours** ;
- les **tribunes** ;
- les lieux **partagés** ;
- les **abords** du club.

Pour cela, **3 types de formulaires** sont à votre disposition en annexe :

- **l'outil « Place aux chiffres ! »** :
La TEAM compte par catégorie de **déchets ou pour les incivilités, les débris qui traînent et les preuves d'incivilité dans le lieu**. Elle en profite pour identifier les zones propices aux dépôts clandestins. Elle reporte ses constats dans le tableau « **Place aux chiffres !** » ;
- **le sondage « À vos ressentis »** :
Toutes les personnes fréquentant le lieu concerné sont invitées à évaluer **individuellement la propreté du lieu : les joueurs, les entraîneurs, le personnel, la direction, les parents, les voisins du club, etc** ;
- **le « Diagnostic de propreté et de tri »** :
Ensemble, la TEAM répond aux **questions reprises dans le questionnaire**.



1.3 ÉTAT DES LIEUX « PROPRETÉ – TRI – PRÉVENTION »

La TEAM réalise un état des lieux du club. Pour cela, rendez-vous sur la **plate-forme en ligne** dans l'onglet « **Mon implantation** ».

Importez-y un plan déjà existant comme les plans d'évacuation du club, ou un plan dessiné à la main.

Tout doit s'y retrouver : **les différents bâtiments, le(s) terrain(s), les tribunes, le(s) parking(s)**, etc.

Complétez-le en recensant les **poubelles existantes**, les **zones problématiques** et les **zones à surveiller**.

1.4 PLAN D'IMPLANTATION DES FUTURES POUBELLES

Une fois votre état des lieux terminé, **enregistrez-le** et **importez-le** ensuite dans un deuxième onglet.

Conseil : vous pouvez renommer les onglets dans la marge de gauche.

Dans ce deuxième onglet, **créez votre plan d'implantation des futures poubelles**, celles que vous souhaitez commander et installer. Pour cela, placez des poubelles « **fictives** » dans les zones en nécessitant. Votre commande des **nouvelles infrastructures de propreté** et **de tri** se fera sur base de ce plan, tentez donc d'être le plus complet possible.

TO DO LIST

- ✓ Faire compléter les **questionnaires** à la **direction** et au **personnel d'entretien**
- ✓ Télécharger le plan de mon club dans l'onglet « **mon implantation** » sur la plate-forme
- ✓ Faire l'état des lieux des **infrastructures de propreté** et de tri de **mon club** sur la plate-forme
- ✓ Créer le plan d'**implantation** des futures poubelles sur la plate-forme

2. « FAIRE »

1.2. UN AUDIT INTERNE

Sur base de votre analyse, la première étape est de choisir les lieux que vous souhaitez privilégier :

- **terrain et abords** ;
- **espaces partagés** : une action commune pour tous les espaces partagés si l'audit a permis de révéler une problématique commune ou au moins une action par espace partagé si l'audit a révélé une problématique propre à chaque espace ;
- **abords** du club ;
- **tribunes**.

2.2. PLAN D'ACTIONS

Pour créer votre plan d'actions, déterminez une action dans chaque pilier de la démarche :

- tri ;
- prévention ;
- propreté.

-
- Consultez la **liste d'exemples d'actions** à mener comme **source d'inspiration**.

Pour vous soutenir dans votre démarche et vous aider à **atteindre votre objectif**, un **soutien financier** vous est proposé **via une bourse** pour mettre en place vos actions.

- Pour cela, **consultez la liste des dépenses éligibles** en annexe.

Attention, **chaque dépense doit être en lien avec votre plan d'actions** et doit toujours être approuvée par votre **accompagnateur de terrain**.

Dès que le **plan d'actions est validé** par votre accompagnateur de terrain, vous pouvez commencer à acheter le **matériel dont vous avez besoin** pour mettre en place **vos actions** (en respectant les conditions précisées dans la liste des dépenses éligibles).

Voici les actions qui doivent être incluses dans le plan d'actions :

1 SENSIBILISER SES MEMBRES, SES VISITEURS ET SON PUBLIC A LA PROPRETÉ PUBLIQUE AU MOYEN DES 3 ACTIONS SUIVANTES :

- (1) **communiquer par rapport au** projet et à la problématique de la **propreté** et du **tri** vers les membres du club avec l'aide de l'outil **communication en annexe** ;
 - (2) accrocher la **bâche Club Plus Propre à l'entrée du club** ou à un endroit bien visible ;
- Si votre club est sélectionné, vous recevrez une bâche dans votre colis « **coup d'envoi** ». Cette bâche a pour but d'informer le public de la **participation de votre club au projet « Club Plus Propre »** ;
- (3) l'organisation d'une action de **ramassage de déchets** une fois par trimestre.

2 S'ENGAGER COMME AMBASSADEUR DE LA PROPRETÉ :

Inscrivez-vous comme **Ambassadeur de la Propreté Be WaPP** sur le site : <https://www.bewapp.be/je-passe-a-laction/ambassadeurs/>

Grâce à votre inscription comme Ambassadeur de la Propreté, vous pouvez facilement **commander du matériel gratuitement**. Encodez les résultats de votre ramassage via **votre espace personnel**.

3 AMÉLIORER SES INFRASTRUCTURES DE PROPRETÉ ET DE TRI :

N'hésitez pas à consulter le **guide diagnostic** sur le site <https://www.bewapp.be/poubelles-publiques/#guides> pour vous aider à choisir les poubelles qui correspondront **mieux aux besoins de votre club**.

4 AU MOINS 2 ACTIONS PARMI :

- sensibiliser à la propreté publique et au tri des déchets lors d'un événement de foot : **stage, tournoi, journée de championnat, etc.** ⁽¹⁾ ;
- mettre en place un plan d'action « **Anti-mégots** » ⁽²⁾ ;
- faire participer l'équivalent d'une **équipe** (au moins 11 personnes) à un **Grand Nettoyage organisé par Be WaPP** ;
- désigner **11 Ambassadeurs de la Propreté** dans un même club.

D'autres idées parmi les actions au choix sont évidemment les bienvenues, mais elles doivent être soumises pour validation à votre accompagnateur de terrain.

¹ Si vous souhaitez organiser un tournoi et un stage, et lors de ces 2 événements sensibiliser à la propreté publique, vous êtes bien sûr invité à le faire. Cela comptera ainsi comme 2 actions différentes.

² Le but de cette action de sensibiliser le public fréquentant le club à jeter leur mégots dans des cendriers et dans des poubelles appropriées et non au sol.





- Veuillez **consulter la liste des dépenses éligibles** pour être sûre d'être dans le bon.
- N'hésitez pas à consulter le guide diagnostic sur le site <https://www.bewapp.be/poubelles-publiques/#guides> pour vous aider à choisir les poubelles qui correspondront le mieux aux besoins de votre club.
- Pour obtenir le remboursement, **gardez tous vos tickets, preuves de paiement, factures** et autres afin de pouvoir justifier votre paiement.
- Les dépenses liées à la bourse et les demandes de remboursement doivent être réalisées avant le **11 décembre 2023**.

2.3 APPROBATION DE LA DIRECTION

Après approbation de la Direction du club, soumettez votre plan d'actions à votre accompagnateur via la plate-forme. Dès qu'il sera approuvé, la TEAM pourra le communiquer **à tous les publics internes et externes**.

- Besoin d'inspiration ? Utilisez la liste d'exemples d'actions à mener reprise en annexe.
- Les documents de suivi et d'autoévaluation (en annexe) peuvent aussi vous servir pour **évaluer les actions menées**.

2.4 COMMANDE DES NOUVELLES INFRASTRUCTURES DE PROPRETÉ ET DE TRI

Sur base du plan d'implantation des poubelles, sélectionnez les types d'infrastructure de propreté et de tri qui vous paraissent les plus adaptés. Le club est invité à **commander les poubelles auprès du fournisseur de son choix** et à **payer cette commande**.

TO DO LIST

- ✓ Créer le **plan d'actions**
- ✓ Faire valider son plan d'actions
- ✓ Mettre en place le plan d'actions
- ✓ Installer la **bâche Club Plus Propre**
- ✓ S'inscrire comme Ambassadeur de la propreté

3. VÉRIFIER

3.1 AUDIT INTERNE ET AUTOÉVALUATION

En fin de saison, après la mise en place des **actions choisies**, la TEAM évalue **les résultats** et procède à une **autoévaluation**. En reprenant la méthodologie proposée pour le premier audit, la TEAM met à jour l'**état des lieux sur la plate-forme** via l'onglet '**implantation**'. Chaque club vérifie la portée de ses démarches, en d'autres mots, le club mesure ses résultats. **Cette étape est réalisable en deux jours.**

- Dans cette phase d'évaluation, nous vous conseillons de vous replonger dans la **grille d'évaluation du projet reprise en annexe**.
- Les documents de suivi et d'autoévaluation (en annexe) peuvent aussi vous servir pour **évaluer les actions menées**.

3.2 AUDIT EXTERNE

Une évaluation externe sera à nouveau réalisée par votre accompagnateur de terrain afin de mesurer les **résultats de vos actions**.

3.3 BOURSE

À la fin de la saison au plus tard, la TEAM complète le **document récapitulatif de demande de bourse** avec les preuves d'achats sur la plate-forme afin d'être remboursé.

3.4 JE COMMUNIQUE MES RÉSULTATS À BE WAPP ET À L'ACFF

Informez Be WaPP et l'ACFF des résultats obtenus. Pas la peine d'embellir la réalité : **soyez honnêtes**. Il y a certainement des progrès à mettre en avant, et de nouvelles pistes d'amélioration identifiées aussi...

N'attendez pas, envoyez vite votre rapport !

À inclure dans votre rapport :

- **les résultats du plan d'actions mené :**
Soyez factuels ! Relevez des données, comparez objectivement la situation avant /après ;
- **une autoévaluation des actions entreprises :**
Soyez critiques ! Penchez-vous sur les résultats mais également sur le fonctionnement de votre TEAM et de toutes les parties impliquées dans le club.

4. AGIR

Une démarche d'amélioration continue vise une progression permanente. **Réfléchissez déjà à la pérennisation de votre projet pour la saison prochaine.**

Le club recommencera un autre cycle, avec un nouvel audit en début d'année, de nouvelles actions...

En fin d'année, **invitez de nouveaux membres dans la TEAM prêts à reprendre le flambeau !** Réfléchissez déjà ensemble aux actions que vous souhaitez **pérenniser en fonction des résultats obtenus**. Quel est le lieu prioritaire que vous souhaitez améliorer l'année prochaine ?

Dans l'optique d'une amélioration continue, ces actions peuvent s'ancrer dans le quotidien du club, lors de moments '**extraordinaires**' liés au football comme **les stages** ou **les tournois**, mais aussi en dehors du club en partenariat avec le voisinage, la commune...

TO DO LIST

- ✓ Faire l'**audit interne**
- ✓ Faire l'**audit externe**
- ✓ Faire sa **demande de bourse**
- ✓ Communiquer ses résultats à **Be WaPP et à l'ACFF**
- ✓ Réfléchir à la **pérennisation du projet pour les années suivantes**

ANNEXES PARTIE 3

1. RÉCOLTE DE DONNÉES

1.1 MÉTHODOLOGIE

POUR RÉALISER LES MESURES DE PROPRETÉ ET DE TRI DANS VOTRE CLUB PAR LA TEAM.

Vous devrez **réaliser 4 mesures**. Une pour chaque type **d'environnement du club**. Ces mesures, effectuées en début de projet et **appelées T0**, serviront de base pour évaluer **l'impact du plan d'actions** et l'amélioration de **la propreté et du tri au sein de votre club**.

• Pour les environnements extérieurs

Donnez une « note qualitative » au tronçon allant de A à E :

- A. **Aucun déchet visible**
- B. **Petits et rares déchets visibles**
- C. **Déchets sans impact sur la propreté**
- D. **Petits déchets assez nombreux**
- E. **Déchets assez nombreux et grands**

Ensuite, sélectionnez un **tronçon de 100 mètres de long sur 1 mètre de large** dans chacun des types de lieux prédéfinis : **autour du terrain, tribunes et alentours direct du club**.

Il est temps d'examiner les déchets à la loupe ! Recensez chaque type de déchets dans le lieu que vous analysez.

Détritus par détritus, **dénombrer-les et reportez le résultat de votre enquête** dans le tableau intitulé « **Place aux chiffres** ».

Enfin, ouvrez le couvercle des différentes poubelles et repérez les déchets **'intrus'**. Dans la poubelle tout-venant, détectez les déchets qui pourraient se retrouver dans le sac PMC, et inversement, dans le sac PMC, **identifiez les déchets mal triés**.

• Pour les environnements intérieurs

Choisissez un lieu intérieur.

Estimez le nombre de mètres carrés de la pièce, donnez-lui une « note qualitative » allant de A à E, et repérez les déchets **'intrus'** dans les différentes poubelles.

• Les 4 types d'environnement

Extérieurs :

1. **autour d'un terrain ;**
2. **les tribunes ;**
3. **les alentours direct du club (en dehors du club) :**
la route devant le club, le parking, un RAVEL, etc.

Intérieur :

4. **les espaces partagés :** la buvette, un vestiaire, les sanitaires le hall d'entrée, etc.





1.2 « PLACE AUX CHIFFRES » // ENVIRONNEMENTS EXTÉRIEURS

ENVIRONNEMENT :

DATE :.....

- ☐ Autour d'un terrain
- ☐ Tribunes
- ☐ Abords du club

NOTE QUALITATIVE :

- A** Aucun déchet visible
- B** Petits et rares déchets visibles
- C** Déchets sans impact sur la propreté
- D** Petits déchets assez nombreux
- E** Déchets assez nombreux et grands

LIEU OBSERVÉ :(EXEMPLE : CÔTÉ DROIT DU TERRAIN N°3)

	PMC Veuillez détailler pour les PMC.	PAPIER/ CARTON	MÉGOTS 1 mégot = 1 déchet 1 paquet de cigarettes = 1 déchet	DÉCHETS BIODÉGRA- DABLES Trognon de pomme, peau de banane, etc.	VERRES	CHEWING- GUM	DÉCHETS RÉSIDUELS
COMBIEN DE DÉCHETS PAR TERRE ?	• Bouteilles en plastique : • Canettes : • Cartons à boisson : • Capsules : • Emballages en plastique : • Autre :						
	Poubelle débordante	Déjection canine	Déjection d'oiseaux Lieu souillé par un regroupement de déjection d'oiseau	Etat de délabrement Exemple : banc ou poubelle négligée	Graffiti/ tag	Souillure adhérente Peinture, tache d'huile, etc.	Rigole/ canalisa- tion bouchée

AUTRES NUISANCES ?	
-----------------------	--

	PMC	Déchets tout-venant
Nombre de déchets 'intrus' (mal triés) identifiés dans la poubelle		

AVEZ-VOUS IDENTIFIÉ UN ENDROIT PRÉCIS DE DÉPÔT CLANDESTIN ?

- ☐ oui. Où exactement ?.....
- ☐ non



1.2 « PLACE AUX CHIFFRES » // ENVIRONNEMENTS EXTÉRIEURS

ENVIRONNEMENT :

DATE :.....

- ☐ Autour d'un terrain
- ☐ Tribunes
- ☐ Abords du club

NOTE QUALITATIVE :

- A

Aucun déchet visible
- B

Petits et rares déchets visibles
- C

Déchets sans impact sur la propreté
- D

Petits déchets assez nombreux
- E

Déchets assez nombreux et grands

LIEU OBSERVÉ :(EXEMPLE : CÔTÉ DROIT DU TERRAIN N°3)

	PMC Veuillez détailler pour les PMC.	PAPIER/ CARTON	MÉGOTS 1 mégot = 1 déchet 1 paquet de cigarettes = 1 déchet	DÉCHETS BIODÉGRA- DABLES Trognon de pomme, peau de banane, etc.	VERRES	CHEWING- GUM	DÉCHETS RÉSIDUELS
COMBIEN DE DÉCHETS PAR TERRE ?	• Bouteilles en plastique : • Canettes : • Cartons à boisson : • Capsules : • Emballages en plastique : • Autre :						
AUTRES NUISANCES ?	Poubelle débordante	Déjection canine	Déjection d'oiseaux Lieu souillé par un regroupement de déjection d'oiseau	Etat de délabrement Exemple : banc ou poubelle négligée	Graffiti/ tag	Souillure adhérente Peinture, tache d'huile, etc.	Rigole/ canalisa- tion bouchée

	PMC	Déchets tout-venant
Nombre de déchets 'intrus' (mal triés) identifiés dans la poubelle		

AVEZ-VOUS IDENTIFIÉ UN ENDROIT PRÉCIS DE DÉPÔT CLANDESTIN ?

- ☐ oui. Où exactement ?.....
- ☐ non



1.2 « PLACE AUX CHIFFRES » // ENVIRONNEMENTS EXTÉRIEURS

ENVIRONNEMENT :

DATE :.....

- ☐ Autour d'un terrain
- ☐ Tribunes
- ☐ Abords du club

NOTE QUALITATIVE :

- A** Aucun déchet visible
- B** Petits et rares déchets visibles
- C** Déchets sans impact sur la propreté
- D** Petits déchets assez nombreux
- E** Déchets assez nombreux et grands

LIEU OBSERVÉ :(EXEMPLE : CÔTÉ DROIT DU TERRAIN N°3)

	PMC Veuillez détailler pour les PMC.	PAPIER/ CARTON	MÉGOTS 1 mégot = 1 déchet 1 paquet de cigarettes = 1 déchet	DÉCHETS BIODÉGRA- DABLES Trognon de pomme, peau de banane, etc.	VERRES	CHEWING- GUM	DÉCHETS RÉSIDUELS
COMBIEN DE DÉCHETS PAR TERRE ?	• Bouteilles en plastique : • Canettes : • Cartons à boisson : • Capsules : • Emballages en plastique : • Autre : 						
	Poubelle débordante	Déjection canine	Déjection d'oiseaux Lieu souillé par un regroupement de déjection d'oiseau	Etat de délabrement Exemple : banc ou poubelle négligée	Graffiti/ tag	Souillure adhérente Peinture, tache d'huile, etc.	Rigole/ canalisa- tion bouchée

AUTRES NUISANCES ?	
-----------------------	--

	PMC	Déchets tout-venant
Nombre de déchets 'intrus' (mal triés) identifiés dans la poubelle		

AVEZ-VOUS IDENTIFIÉ UN ENDROIT PRÉCIS DE DÉPÔT CLANDESTIN ?

- ☐ oui. Où exactement ?.....
- ☐ non

1.2 « PLACE AUX CHIFFRES » // ENVIRONNEMENTS INTÉRIEURS

NOM DU LIEU OBSERVÉ

(Exemple : buvette)

Nombre de m²:

NOTE QUALITATIVE :

A

Aucun déchet visible

B

Petits et rares déchets visibles

C

Déchets sans impact sur la propreté

D

Petits déchets assez nombreux

E

Déchets assez nombreux et grands

	PMC	Déchets tout-venant
Nombre de déchets 'intrus' (mal triés) identifiés dans la poubelle		



1.3 SONDAGE « À VOS RESENTIS »

POUR VOUS AIDER, VOICI LES QUESTIONS QUI VOUS SERONT DEMANDÉES DANS LE SONDAGE EN LIGNE QUE VOUS POURREZ PARTAGER ET FAIRE REMPLIR PAR UN MAXIMUM DE PERSONNES SE RENDANT RÉGULIÈREMENT AU CLUB.

Notre club s’engage contre les déchets et nous avons besoin de vous ! Le club est un lieu partagé. Votre regard sur la propreté des espaces nous aidera donc à le rendre toujours plus propre.

QUI ÊTES-VOUS ?

☐ Joueur

☐ Entraîneur

☐ Membre du personnel administratif

☐ Membre du personnel d’entretien

☐ Direction

☐ Parent

☐ Autre :

LE CLUB VOUS SEMBLE-T-IL PROPRE DE FAÇON GÉNÉRALE ?

☐ Oui, aucun déchet ne traîne au sol

☐ Non, je retrouve des déchets abandonnés au sol régulièrement

AVEZ-VOUS L'IMPRESSION QUE DES DÉCHETS Y TRAINENT ?

☐ Non, je ne vois aucun déchet

☐ Oui, quelques-uns

☐ Oui, beaucoup

LES ESPACES PARTAGÉS VOUS SEMBLE-T-IL PROPRES ?

Buvette	WC	Vestiaires/ douches	
☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non	
Abords du terrain	Tribunes	Parking	Aux alentours du club
☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non

AVEZ-VOUS IDENTIFIÉ UN ENDROIT PRÉCIS DE CONCENTRATION DE DÉCHETS SAUVAGES ?

☐ oui. Le(s)quel(s) ?

☐ non

AVEZ-VOUS DES SUGGESTIONS POUR AMÉLIORER LA PROPRETÉ AU SEIN DU CLUB ?

☐ oui. Le(s)quel(s) ?

☐ non

1.4 DIAGNOSTIC DE PROPRETÉ ET DE TRI

À REMPLIR PAR LA TEAM. POUR VOUS AIDER, VOICI LES QUESTIONS QUI VOUS SERONT DEMANDÉES DANS LE FORMULAIRE EN LIGNE.

GÉNÉRALITÉS

Quelle est l'entité juridique qui s'occupe de la gestion des déchets au sein du club ?

Est-ce le club ou la commune qui procèdera à l'achat des infrastructures de tri ?

Cochez les cases correspondantes ci-dessous

☐ Club

☐ Commune

☐ Autre :

Qui est votre collecteur de déchets ?

Cochez les cases correspondantes ci-dessous

☐ Intercommunale

☐ BEP Environnement (Namur)

☐ inBW (Brabant wallon)

☐ Intradel (Liège)

☐ Ipalle (Wallonie picarde et Sud-Hainaut)

☐ Hygea (Mons-Borinage-Centre)

☐ Tibi (Charleroi)

☐ Idelux Environnement (Luxembourg)

☐ Société privée

☐ Renewi

☐ Suez

☐ Vanheede

☐ Vangansewinkel

☐ G-tri

☐ Bruxelles-Propreté

☐ MCA

☐ Autre

57

TRI

A combien évaluez-vous la qualité du tri PMC au sein de votre club ?

Echelle de 1 à 10, avec 1= beaucoup d'autres déchets avec les PMC et 10= aucun autre déchet avec les PMC - 0=je ne sais pas

/10

Quel est le taux de déchets tout-venants (résiduels) produits par semaine ?

• En temps normal : sacs de L

• En cas de tournoi : sacs de L

• En cas de stage : sacs de L

• Autres : : sacs de L

Quel est le taux de déchets PMC produits par semaine ?

• En temps normal : sacs de L

• En cas de tournoi : sacs de L

• En cas de stage : sacs de L

• Autres : : sacs de L

DIAGNOSTIC PAR LIEU

Lieu concerné

☐ Entrée du club

☐ Buvette

☐ Cuisine

☐ Vestiaires

☐ WC

☐ Autour du/ des terrains

☐ Tribunes

☐ Parking

☐ Point de collecte des déchets

☐ Autre

Combien y a-t-il de poubelles ?	Tout-venant/ résiduel Tout-venant/ résiduel avec cendrier intégré PMC Papier/ carton Verre Déchets organiques Cendrier(s) Autres :
Quel est l'état des poubelles ?	<i>Cochez les cases correspondantes ci-dessous</i> En bon état ? ☐ Oui ☐ Non Propres ? ☐ Oui ☐ Non Régulièrement vidées ? ☐ Oui ☐ Non
Quelle est la situation des poubelles ?	<i>Cochez les cases correspondantes ci-dessous</i> Placées aux bon endroits de passage ? ☐ Oui ☐ Non Faciles d'accès ? ☐ Oui ☐ Non
Le tri est-il organisé ?	<i>Cochez les cases correspondantes ci-dessous</i> Présence d'autocollant de tri ? ☐ Oui ☐ Non Affichage d'explications sur le tri ? ☐ Oui ☐ Non Y a-t-il un tri effectué ? ☐ Oui ☐ Non Y a-t-il des déchets non conformes ? ☐ Oui ☐ Non
Y a-t-il des actions de prévention des déchets ?	<i>Cochez les cases correspondantes ci-dessous</i> Utilisation de gourdes ? ☐ Oui ☐ Non Autre ?

2. PLANIFIER

LE CLUB ET SES ALENTOURS

Outre le terrain et ses abords, un club de football comprend un ensemble d'espaces partagés : les tribunes, les vestiaires, les WC, la buvette, le parking, etc.

Réalisez un plan des infrastructures de votre club, ainsi que des abords de celui-ci. Pour cela, vous pouvez utiliser un plan déjà existant comme le plan d'évacuation du club ou le dessiner vous-même sur les quadrillages ci-dessous.

Ce document vous servira de brouillon, et vous permettra de reporter ces plans directement sur la plate-forme « monclubpluspropre.be » dans l'onglet « implantation ».

Recensez tous les endroits sur le plan et faites un état des lieux :
où y a-t-il une poubelle ? Un îlot de tri ? Un cendrier ?

→ **Au sein du club** : terrain, abords du terrain, tribunes, vestiaires, WC, douche, buvette, parking, etc.

→ **Aux abords du club** : rue, commerce, arrêt de bus, champ, chemin de promenade, parking n'appartenant pas au club, etc.

Précisez à l'aide des pictogrammes adéquats où se situent les poubelles. Si aucun tri n'est pratiqué, utilisez la poubelle noire.



LES ZONES ROUGES ET ORANGES

Marquez également en rouge les zones problématiques, et en orange, les zones à surveiller. Vous pouvez **numéroter et légender les zones** afin de vous y retrouver plus facilement !



- **Zones « problématiques »** sont des zones où des soucis de malpropreté surviennent systématiquement : on y retrouve très souvent des déchets au sol, des dépôts clandestins, etc.
- **Zones « à surveiller »** sont des zones où des soucis de malpropreté surviennent de temps en temps : on y retrouve parfois des déchets au sol, des dépôts clandestins, etc.

Petit rappel de tri

PAPIERS ET CARTONS	• Papiers : journaux, revues, magazines, enveloppes, divers papiers, etc. Enlever le film plastique des journaux, revues et dépliants. • Cartons : emballages de yaourts, céréales, poudre à lessiver, etc. Ne sont pas acceptés : emballages en cartons sales (exemple : cartons à pizza, à surgelés, etc.)
---	---

DÉCHETS RÉSIDUELS	Tout déchet ménager non-recyclable (ordures ménagères)
AUTRES	• Poubelle à mégots/ Cendrier • Bulle à verre • Etc.
DÉCHETS ORGANIQUES	• Déchets de cuisine : restes de repas et aliments périmés, épluchures et coquilles, marc de café et sachets de thé, os, etc. • Déchets de jardin : petits déchets végétaux de jardin, fleurs fanées, herbe tondue, etc. • Autres : essuie-tout, serviette, mouchoir en papier, litière biodégradable uniquement (pas de litières minérales) pour animaux, emballages cartons souillés (pizza, surgelés, ...), cendres froides de bois non traité, etc.
PMC	Emballages Plastiques – Emballages Métalliques – Cartons à boissons • Les bouteilles et flacons de boisson, shampoing, lessive liquide, nettoyage, etc. écrasés (remettre le bouchon) • Les barquettes et ravers de champignon, charcuterie, beurre, etc. • Les pots et tubes de yaourt, dentifrice, etc. • Les films, sacs et sachets, comme sacs de courses, emballages de packs de boissons, sachets alimentaires (salade), etc. • Les pots de fleur • Les canettes, boîtes de conserve, ravers et barquettes en aluminium propres et bien vidées, aérosols (crème fraîche, crème à raser ...), bouchons et capsules. Pas le papier aluminium. • Les cartons à boisson : de jus, lait, concentré de tomates etc.

3. FAIRE

3.1 LISTE D’EXEMPLES D’ACTIONS À MENER

Ci-après, vous trouverez quelques **exemples d’actions supplémentaires** à mener. Il s’agit ici d’idées d’actions pour vous aider à démarrer. **Vous êtes créatifs, vous en avez certainement d’autres !** Dans tous les cas, définissez vos actions en **fonction des résultats de l’audit mené pour les premières mesures de propreté et de tri.**

Propreté	Tri	Prévention	
		•	Participer à un atelier/conférence Zéro Déchet.
•	•	•	Lancer un parrainage dans le club entre les équipes afin que les plus grands sensibilisent les plus petits.
•			Utiliser les outils de sensibilisation développé par Be WaPP.
•			Réaliser une campagne de sensibilisation à la propreté publique dans et aux abords du club.
•	•	•	Réaliser des vidéos de sensibilisation sur la propreté publique, le tri ou la prévention, dans le club ou à l’extérieur.
•			S’engager et s’inscrire en tant qu’Ambassadeur de la Propreté.
•			Organiser/participer à plusieurs opérations de ramassage durant la saison (par exemple un plogging, une marche adeps, une clean walk...).
•			Mettre en place un « baromètre de la propreté » avec un suivi de la situation au jour le jour.
•	•	•	Prendre contact avec un responsable communal afin d’établir / organiser / participer à une action concrète dans la commune.
•			Installer des 'poubelles à votes' pour les petits déchets sauvages.
•	•		Créer et mettre en place un affichage ludique et/ou didactique à proximité des poubelles.
•			Créer un arbre à chewing-gum.
•	•	•	Créer une ‘brigade déchets’ au sein du club avec des conseillers en propreté, en tri et en prévention.
•		•	Organiser une journée ou une semaine 'plus propre' et/ou ‘sans déchet’.
•		•	Organiser un repas 'plus propre' et/ou, sans déchet, un événement 'plus propre' et/ou sans déchet.
	•		Trier les déchets organiques dans la buvette (compost ou via la collecte).

Propreté	Tri	Prévention	
	•		Mettre en place un compost et organiser un système de collectes pour les déchets organiques.
	•		Vérifier à ce que le matériel nécessaire à un tri efficace soit à la disposition du personnel d’entretien.
•	•	•	Réaliser une campagne d'affichage ou une action de sensibilisation aux abords des distributeurs et/ou à l'endroit où l'on vend des boissons et/ou de la nourriture emballée afin que les déchets soient jetés dans la bonne poubelle.

3.2 IDÉES D’ACTIONS DE COMMUNICATION

La communication est **indispensable**, quel que soit le projet dans lequel le club s’engage. **Ne perdez pas de vue que ce critère est également évalué dans l’obtention du label.** Qu’allez-vous mettre en place ? Pour vous aider, les questions à se poser en démarrage de projet :

- Quels sont les objectifs de communication?
Informer ? Convaincre ? Rassurer ? Mobiliser ? ...
- Quelles sont les cibles ? Les joueurs ? Les parents ? Les entraineurs et membres du personnel ? Le personnel de nettoyage ? ...
- Quel est/sont le(s) message(s) ? Triez-mieux ? Consommez moins ? Jetez bien ? ...
- Quel sera l’impact pour l’image du club ?
- Sur quel média communiquer ? Dans sa lettre de début de saison ? Dans sa newsletter ? Sur ses réseaux sociaux : Facebook, Instagram, Twitter, LinkedIn, etc. ? Via des affiches/ panneaux ? ...
- ...

Répondre à ces questions permet de définir un cadre précis pour la communication envisagée. **Un projet réussi passe par une communication anticipée et bien orchestrée.**

Quel type de communication souhaitez-vous privilégier ?

La communication interpersonnelle	Elle met en relation deux individus. C'est à ce niveau que se passent les démarches d'engagement dans le projet, et que d'éventuelles résistances peuvent être levées.
La communication de groupe	Elle met en relation plusieurs individus. C'est le cas d'un entraîneur qui annonce à ses joueurs l'entrée dans un projet de labellisation du club et organise le recrutement de la team.
La communication de masse	C'est un ensemble de techniques qui permettent à un acteur de s'adresser à un public plus grand, au travers de canaux comme l'affichage, les réseaux sociaux, la télévision, la radio, les évènements du club ...

Concrètement et idéalement, **votre club est invité à communiquer :**

- **En continu :** communiquez avant, pendant et après le projet.
Communiquez avant pour informer de votre intention, inviter à participer, rassembler, pour lancer la dynamique, donner le ton, motiver.
Communiquez pendant pour engager toujours plus votre public, pour le fidéliser, pour faire vivre votre projet.
Communiquez après pour partager vos résultats, remercier, féliciter, annoncer la suite.
- **Vers ses différents publics : Communiquez vers les joueurs et les entraîneurs** bien sûr, mais votre communauté est bien plus large !
Communiquez aussi vers le reste du personnel, les parents, les voisins, l'échevin en charge de la propreté publique, vos partenaires, vos fournisseurs, etc.

- **En activant différents médias :** Chaque message a son public. Chaque public visé nécessitera donc l'activation de médias différents.
 - **Envie de communiquer vers les joueurs ?** Passez l'information directement dans toutes les équipes, utilisez le groupe Facebook du club, demandez aux entraîneurs de transmettre votre message.
 - **Envie de communiquer vers le personnel d'entretien et le personnel ouvrier ?** Affichez votre message sur leurs valves, demandez que votre info soit ajoutée à l'agenda de leur prochain conseil.
 - **Envie de communiquer vers les voisins ?** Déposez un message dans les boîtes aux lettres du quartier, demandez à la commune de diffuser votre information via le bulletin communal, allez à la rencontre du comité de quartier.
- **En créant le moins de déchets possible :** Quitte à s'investir dans ce projet, autant le mener en toute cohérence et **veiller à limiter les déchets lors de vos communications.** Évitez les **flyers**, les **affiches**, les **courriers imprimés**... Pensez aux messages sur écran, messages radio, mails, réunions, séances d'information.
- **Avec l'ACFF et Be WaPP :** Pour vous accompagner tout au long de votre projet et pour valider officiellement votre labellisation, 1 acteur clé : **votre accompagnateur de terrain de chez Be WaPP ou de l'ACFF.**
 - Dès le début de votre projet, **prenez contact avec votre accompagnateur de terrain et tenez-le informé** des différentes avancées de votre démarche : les **réalisations**, les **coups durs**, les **belles surprises**... Plus vous échangerez, mieux votre accompagnateur pourra vous soutenir.
 - Communiquez également avec votre **accompagnateur de terrain** à propos des outils pour mener vos **actions**, d'**éclairages sur les dépenses éligibles** ou des étapes du processus, d'informations sur votre labellisation à venir, de la mise en avant de votre projet... **Be WaPP sera un allié de choix tout au long de votre initiative !**

3.3 FORMULAIRE PLAN D’ACTIONS

Pour être éligible à l’obtention du label, prévoir au minimum : l’amélioration des infrastructures de propreté et de tri, la création d’un planning de communication, l’organisation de ramassage de déchets et 2 actions au choix.

Avant de remplir en ligne votre plan d’actions et le déposer définitivement, nous vous conseillons de le confronter aux idées d’actions et à la grille d’évaluation.

Pour vous aider, voici les questions qui vous seront demandées dans le formulaire en ligne.

LE CLUB DE FOOT

Nom du club	
E-mail	

PERSONNES DE CONTACT

Accompagnateur de terrain	
Email	

DATE DU DÉPÔT DU PLAN D’ACTIONS :

__/__/__

Date de début et de fin du plan d’actions	☐ Saison 2022 – 2023
	☐ Saison 2023 – 2024

BUDGET TOTAL SOLLICITÉ :

Pour vous aider à établir votre budget, nous vous conseillons de consulter la liste des dépenses éligibles.

3.4 FICHE ACTION

Pour vous aider à établir votre budget, nous vous conseillons de consulter la liste des dépenses éligibles.

NOM DE L’ACTION

PORTÉE DE L’ACTION

Indiquez par une croix les espaces et les sujets consacrés à votre action.

	Prévention	Propreté	Tri
Abords du terrain			
Lieux partagés			
Abords du club			

DATES CLÉS DE L’ACTION

Si déjà connues, veuillez nous partager les dates de début, de fin et autres dates clés de votre action. Communiquez-les également à votre accompagnateur de terrain.

DÉTAILS DE L’ACTION

COMMUNICATION SUR/ AUTOUR DE L’ACTION

BUDGET TOTAL DE L’ACTION

Montant	Nature de la dépense	À inclure dans la bourse ?	Fonds Propres ?	Autre ressource ? Si oui, précisez.
Budget total : €		Montant sollicité auprès de Be WaPP/ ACFF : €		

NOMBRE TOTAL DE PERSONNES ACTIVEMENT IMPLIQUÉS DANS L’ACTION

NOMBRE TOTAL DE PERSONNES TOUCHÉES PAR L’ACTION
(personnes impliqués comprises)

3.5 BILAN DU PLAN D’ACTIONS ET SUIVI

ACTION :

Lieux ciblés	☐ Abords du terrain ☐ Lieux partagés ☐ Abords du club
Sujet	☐ Prévention ☐ Propreté ☐ Tri
Qui ?	
Fait quoi ?	
Pour quand ?	
Avec quels moyens ?	
Fait ?	☐ Fait ☐ En cours Ne sera pas réalisé parce que :
Prolongement possible ?	
Remarques du club :	

4. VÉRIFIER

A. FORMULAIRE D'AUTOÉVALUATION
RÉSULTATS OBTENUS

AMÉLIORATION DE LA PRÉVENTION DES DÉCHETS, DE LA PROPRETÉ ET DU TRI

	1 Pas du tout	2 Pas d'accord	3 Neutre	4 D'accord	5 Tout à fait d'accord
La propreté aux abords du (des) terrain(s) s'est améliorée					
La propreté dans les lieux partagés s'est améliorée					
La propreté aux abords du club s'est améliorée					
Les abords du (des) terrain(s) sont-ils propres ?					
Les lieux partagés sont -ils propres ?					
Si réponse 1 ou 2, le(s)quel(s) reste(nt) problématique(s) :					
Les abords du club sont-ils propres ?					
Le tri dans les abords du (des) terrain(s) s'est amélioré					
Le tri dans les lieux partagés s'est amélioré					
Le tri aux abords du club s'est amélioré					

ÉVOLUTION AVANT/ APRÈS

Les zones problématiques ont-elles été solutionnées ?	☐ Oui ☐ Non Précisez :
Les zones « à surveiller » ont-elles été améliorées ?	☐ Oui ☐ Non Précisez :

NIVEAU D'IMPLICATION

	1 Pas du tout	2 Pas d'accord	3 Neutre	4 D'accord	5 Tout à fait d'accord
La TEAM « Club Plus Propre » est impliquée dans le projet					
L'ensemble du club est impliqué dans le projet					
D'autres acteurs sont impliqués dans le projet (voisins, commune, intercommunale, autres partenaires).					
Si oui, lesquels :					
Le club a participé au « Grand Nettoyage », s'est engagé en tant qu'Ambassadeur de la Propreté, ou a participé à un autre évènement de ramassage.					

COHÉRENCE DU PROJET

	1 Pas du tout	2 Pas d'accord	3 Neutre	4 D'accord	5 Tout à fait d'accord
La cohérence du projet est assurée par une TEAM établie, connue et reconnue					
Les aménagements choisis et l'acquisition de matériel sont en lien avec le plan d'actions établi					
Les aménagements sont « aboutis »/ Les actions ont été mises en place concrètement					

SENSIBILISATION

	1 Pas du tout	2 Pas d'accord	3 Neutre	4 D'accord	5 Tout à fait d'accord
Des actions de sensibilisation à la problématique des déchets ont été réalisées. Exemples : communication, installation de la bâche, ramassage de déchets, stage de sensibilisation à la propreté, etc.					

STRUCTURATION ET PÉRENNISATION DU PROJET

	1 Pas du tout	2 Pas d'accord	3 Neutre	4 D'accord	5 Tout à fait d'accord
La TEAM comprend une organisation structurée					
Répartition claire des rôles et communication efficiente					
La TEAM est soutenue par la direction					

COMMUNICATION

	1 Pas du tout	2 Pas d'accord	3 Neutre	4 D'accord	5 Tout à fait d'accord
En continu					
Vers ses différents publics Exemples : joueurs, parents, supporters, membres du personnel, commune, etc.					
En activant différents médias Exemples : affichage, réseaux sociaux, télé/radio, site web/ blog, etc.					
En créant le moins de déchets possible					
Avec Be WaPP et l'ACFF Exemples : disponibilité, respect des délais, usage des logos, ouverture, etc.					

REMARQUES

C. DEMANDE DE BOURSE

NOM DU CLUB

ACCOMPAGNATEUR DE TERRAIN

PERSONNE DE CONTACT DANS LE CLUB

COORDONNÉES BANCAIRES
POUR EFFECTUER LE REMBOURSEMENT

NOM

NUMÉRO DE COMPTE :

DÉTAIL

Montant	Nature de la dépense	Prise en charge par Be WaPP (bourse)	Autre ressources ? Si oui, précisez !
Budget total			

CONDITIONS

- Comme mentionné dans la liste des dépense éligibles en annexe :
- **Demandez votre remboursement** une fois le montant de la bourse écoulee.
 - Les dépenses liées à la bourse et les demandes de remboursement doivent être réalisées avant le **11 décembre 2023**.
 - Les dépenses éligibles doivent être en lien avec les **constats mis en avant lors de l’audit** réalisé en début de projet et correspondre aux actions réalisées.
 - Les dépenses doivent nécessairement avoir un lien avec une **action propreté/tri ou prévention en vue de réduire les déchets sauvages**.
 - Toute dépense devra être approuvée avant l’achat dudit matériel par l’**accompagnateur de terrain**.
 - Lors de l’acquisition du matériel, l’**utilisation de matériaux recyclés et/ou réutilisés sera à privilégier**.
 - Respecter la **répartition des dépenses** liées au matériel de prévention (max. 25% de l’enveloppe globale).
 - Les dépenses liées à l’achat de matériel seront préfinancées par le club après approbation. Le club sera **remboursé sur base des preuves de paiement** (factures).
 - Le club s’engage à choisir son fournisseur « **raisonnablement** » après avoir analysé le rapport qualité-prix du produit.

NB : ce document est à compléter en ligne sur la plate-forme. Le document doit être accompagné des preuves de paiement (tickets/factures).



Ensemble pour une
Wallonie plus propre



Chaussée de Liège 221
5100 Namur (Jambes)
+32 81 32 26 40

OPHÉLIE RAOULT

Cheffe de Projets synergie entreprises
ophelie.raoult@bewapp.be
081/30.13.31

MARVIN OLAWAIYE

FSR Advisor
social@acff.be
+32 474 85 42 94